Favoriser un climat de travail productif et agréable

Prévenir les risques psychosociaux

2 jours (14h00) | 4,6/5 | RH-8910074 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 695 € ht

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Cerner les risques psychosociaux et leurs conséquences sur les individus et l'organisation

Identifier les ressources psychosociales individuelles et collectives pour améliorer les coopérations au sein de chaque

équipe et entre les équipes

Être en mesure d'orienter les situations difficiles

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Moyens Humains, Techniques et Pédagogiques

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Aucun prérequis

Public concerné

Responsables des ressources humaines

Médecins du travail

Chargés de prévention santé-sécurité

Membres du CSE/CSSCT

Managers d'équipe

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Comprendre les risques psychosociaux et leurs conséquences sur les individus et les organisations

Connaître les enjeux des RPS et de la QVT au sein d'une organisation

- Connaître les risques psychosociaux et les enjeux
- Identifier l'émergence d'une situation à risque et repérer les signaux de détection
- Cerner la notion de " facteurs de risque et facteurs de protection " pour la prévention
- Intégrer la réglementation en vigueur et les obligations de l'employeur : actualisation de la réglementation sur le harcèlement moral, le harcèlement sexuel, la loi Santé au travail

Étude de cas : identification des manifestations et des conséquences d'une situation à risque, repérage des signaux faibles

Identifier les facteurs de RPS et leurs conséquences sur les individus et l'organisation

- Mettre en pratique la typologie d'analyse de situation " facteurs de risque /facteurs de protection "
- Connaître les ressources existantes et s'appuyer sur les acteurs internes relais de la prévention :RH, IRP, services de santé, etc.
- Définir les actions s'appuyant sur le cadre juridique et permettant le développement de la QVT
- Sensibiliser au rôle de chacun : manager, RH, service de santé au travail, IRP

Étude de cas : analyse de situations proposées par les participants

Partager un langage commun les risques psychosociaux

Développer une posture managériale préventive

- Prendre soin de soi pour mieux accompagner autrui
- Utiliser et développer ses compétences managériales pour contribuer au développement du bien-être de chacun
- Identifier et mettre en application les outils permettant une posture préventive pour soi et autrui

Prévenir et réduire les RPS et améliorer la QVT au sein de son équipe

- Mettre en application les outils permettant d'analyser méthodiquement les informations reçues et d'accompagner les salariés avec une juste distance
- Participer à la mise en oeuvre d'actions préventives des RPS en collaboration avec tous les acteurs internes et externes.

Partage d'expériences : atelier d'analyse et d'échanges de pratiques

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases :

Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant

À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs

À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.